

Gouv'Actu

Jeudi 23 avril 2020

1 - Conseil européen

2 - Plan de soutien à l'aide alimentaire : le Gouvernement mobilise près de 40 millions d'euros supplémentaires pour la solidarité

3 - Coronavirus : principaux chiffres sur la situation sanitaire

4 - Production de respirateurs par le consortium mené par Air Liquide

1 - Conseil européen

Le sommet européen qui s'est tenu ce jeudi 23 avril était la 4ème réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en visioconférence depuis le début de la crise du Covid-19. Depuis le sommet précédent, le 26 mars, plusieurs avancées importantes ont eu lieu :

- la Commission a présenté des principes communs pour la sortie de crise, sur le plan sanitaire, pleinement cohérents avec les orientations présentées le 13 avril par le Président de la République (sortie graduelle, ouverture prioritaire et progressive des écoles, le cas échéant une application numérique à caractère purement volontaire...) ;
- l'UE et plusieurs pays européens se sont mobilisés en soutien à l'Afrique (enveloppe européenne de 15 Md€) et pour la recherche sur les vaccins notamment avec l'OMS.

Le Président de la République a défendu deux grands sujets :

- souveraineté européenne : tous les États membres se sont accordés pour renforcer l'autonomie économique et industrielle et réduire notre dépendance dans les secteurs stratégiques, dont la santé, aux pays non européens ; la Commission fera rapidement des propositions en ce sens, ce qui correspond à l'agenda défendu par le Président de la République depuis le discours de La Sorbonne ;

- solidarité européenne : des progrès importants ont été réalisés par les ministres des finances (accord de l'Eurogroupe le 9 avril sur plus de 500 Md€) et le Conseil européen a décidé de leur mise en œuvre intégrale d'ici le 1er juin. L'idée d'un fonds de relance supplémentaire a été actée par tous. Un désaccord persiste sur sa taille et ses modalités. Avec la majorité des États membres, le Président de la République a défendu un effort budgétaire massif, avec un endettement européen commun et des transferts financiers pour aider les pays les plus touchés en Europe par cette crise. La Commission fera une proposition en ce sens début mai. Le Président de la République a indiqué que la France ne pourrait pas donner son accord à un budget européen pour les prochaines années sans une augmentation significative des moyens, via un fonds de relance placé au sein ou en dehors du budget de l'UE.

2 - Plan de soutien à l'aide alimentaire : le Gouvernement mobilise près de 40 millions d'euros supplémentaires pour la solidarité

5,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire en France. Assurée par des associations (300 000 bénévoles) avec le soutien de l'État, elle leur permet de répondre à leurs besoins les plus élémentaires (produits d'hygiène, denrées alimentaires etc...).

La crise du COVID-19 a des conséquences économiques et sociales pour tous les Français et frappe plus durement encore les plus précaires. De plus, le travail des associations est compliquée par les circonstances : manque de bénévoles, difficultés logistiques du fait des règles sanitaires, augmentation de la demande.

- Pour répondre à cette situation, le Gouvernement a décidé de mettre en place un plan de soutien à l'aide alimentaire pour un montant total de près de 40 millions d'euros :
 - pour apporter une aide d'urgence à des territoires en souffrance en métropole (10 millions - Paris, Lyon, Marseille, Seine-Saint-Denis) et dans les outre-mer (4 millions -Mayotte, Guyane, Saint Martin). En métropole, le plan de soutien à l'aide alimentaire se fera par exemple sous la forme de chèques d'urgence alimentaire d'un montant moyen équivalent à 105 euros par foyer et par mois pour plus de 95 000 familles.
 - pour soutenir financièrement les associations contre la crise (aide pour couvrir la hausse des dépenses d'achat de produits d'alimentation face à l'augmentation de la demande, hausse des dépenses pour se doter de protections par exemple);

A ces mesures s'ajoute l'aide exceptionnelle de solidarité annoncée le 13 avril et qui sera versée le 15 mai et qui concernera 4 millions de foyers ; elles viennent également en plus des mesures déjà annoncées notamment pour les sans-abris (comme, par exemples, les chèques-services de 7euros/jour pour plus de 60 000 personnes à la rue)

3 - Coronavirus : principaux chiffres sur la situation sanitaire

- **Situation internationale**

- L'épidémie continue sa progression, avec 2 658 387 cas confirmés dans le monde, 722 372 guéris et plus de 185 434 décès.
- Les États-Unis sont le pays le plus touché avec près de 844 000 cas, et 46 850 décès.
- L'Europe reste fortement impactée avec 1, 2 million de cas et 110 700 morts.

- **Situation nationale**

- En France, 120 804 cas de Covid-19 ont été recensés, dont 29 219 personnes sont hospitalisées, soit 522 personnes de moins que le 22 avril.
- Parmi les personnes hospitalisées, 7 579 patients sont hospitalisés en réanimation dont 5 053 sont atteints de Covid-19.
- 165 patients atteints de Covid-19 de moins que le 22 avril sont en réanimation le 23 avril. Ce solde reste négatif depuis quinze jours. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves.
- Depuis le 1er mars, nous déplorons 21 856 décès liés au COVID-19 en France (+ 516 décès en 24H) : 13 547 décès dans les hôpitaux et 8 309 décès dans les établissements sociaux et médico-sociaux.
- Au global, depuis le 1er mars, ce sont 42 088 personnes qui sont sorties guéries de l'hôpital.

4 - Production de respirateurs par le consortium mené par Air Liquide

Une enquête de Radio-France publiée le 23 avril indique que sur les 10 000 respirateurs commandés à un consortium d'entreprises menées par Air Liquide et comprenant Schneider, Psa et Valeo, seuls 1600 seraient adaptés aux soins lourds en réanimation.

[Télécharger le communiqué de presse](#)